



**FCV·VWG**

Fédération des Communes Valaisannes  
Verband Walliser Gemeinden

Service de l'agriculture  
Me Nathalie Negro-Romailler  
Av. Maurice-Troillet 260  
Case postale 621  
1951 Châteauneuf-Sion

Envoyé par email :  
nathalie.negro-romailler@admin.vs.ch

Monthey/Brigue, 13 octobre 2023

## **Modification de la loi cantonale sur l'agriculture et le développement rural du 8 février 2007 (LcAgr), Crédit-cadre Vignoble du 21e siècle et Ordonnance annexe**

Mesdames, Messieurs,

Le comité de la Fédération des communes valaisanne (FCV) a pris connaissance de la Modification de la loi cantonale sur l'agriculture et le développement rural du 8 février 2007 (LcAgr), du Crédit-cadre Vignoble du 21e siècle et de l'Ordonnance annexe et souhaite faire part des remarques suivantes :

Nous prenons acte de l'analyse de la situation de la viticulture valaisanne et des préoccupations énumérés. Nous soutenons tout effort qui permet une approche coordonnée entre la Confédération, le Canton du Valais les communes viticoles. Les communes viticoles valaisannes sont conscientes de la problématique et ont lourdement investi ces dernières années et décennies pour répondre aux défis. De nombreux projets (réfection de murs en pierres sèches, amélioration des réseaux d'irrigation, chemins de desserte au niveau communal) sont en cours dans les différentes communes, soutenues et accompagnées par le Canton. Ces projets en cours doivent se poursuivre en parallèle aux nouvelles mesures et être achevés.

Il est primordial, que les mesures à prendre soient planifiées, coordonnées et mises en place en étroite collaboration avec les communes viticoles concernées. Selon la topographie d'une commune, il ne sera par exemple pas possible de n'avoir que des parcelles de plus de 3000m<sup>2</sup>. Une certaine flexibilité est nécessaire pour en tenir compte des situations spécifiques des communes et pour préserver les caractéristiques typiques du vignoble valaisan.

En vous remerciant d'avoir pris la peine de nous consulter nous vous prions de croire, Mesdames, Messieurs, à l'expression de nos sentiments les meilleurs.

Stéphane Coppey  
Président

Eliane Ruffiner-Guntern  
Secrétaire générale